

REUNION DU 14 DECEMBRE 2017

L'an deux mil dix sept, le 14 décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROULLEAU Claude, Maire de Prahecq.

Date de convocation : 05 décembre 2017.

Présents : Mmes et Ms. GABILLY Alain, GACOUGNOLLE Eric, GELIN Marina, GONNORD Pascal, GOURÇON Jean-Marc, GUERINEAU Corinne, LOUMÉ Nathalie, LUSSIEZ Sonia, MARTIN François, MASSETEAU Cécile, MOINARD Christophe, MOINARD Philippe, ROULLEAU Claude, THIOU Sylviane et TROUVÉ Virginie.

Absents : Mme et M. BARANGER Fabrice et FERRE Béatrice.

Excusés : Mmes et M. BONNEAU Christine et MAGNERON Sébastien.

Secrétaire de séance : Mme GELIN Marina.

Madame BONNEAU Christine a donné pouvoir à Monsieur ROULLEAU Claude pour voter en ses lieu et place.

Monsieur ROULLEAU Claude ouvre la séance et remercie les membres de leur présence. Il soumet au Conseil le procès verbal de la séance du 23 novembre 2017. Le procès verbal est adopté à l'unanimité des membres présents en l'état.

ORDRE DU JOUR

➤ *Institutions*

201712-01	Commission Locale d'évaluation des transferts de charges – transfert de la ZAE « terre de sports »
-----------	---

➤ *Budget*

201712-02	Subventions annuelles.
201712-03	Location de salles municipales : tarifs 2018.
201712-04	Cartes de pêche : tarifs 2018
201712-05	Autres tarifs : marché, musique, garderie, centre de loisirs et photocopies.
201712-06	Délibération modificative n°6.

➤ *Marché public*

201712-07	Construction d'une garderie – marché de maîtrise d'œuvre.
-----------	---

➤ *Ressources humaines*

201712-08	Mise à disposition de personnel – SIVU de Prahecq.
201712-09	Convention – prestations de service - ZAE

➤ *Domanialité*

201712-10	Vente d'un terrain.
-----------	---------------------

➤ *Budget*

201712-11	Subvention exceptionnelle - classe découverte.
-----------	--

D201712-01 COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES – TRANSFERT DE LA Z.A.E.

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les dispositions de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts,
Vu la décision approuvant le rapport de la CLETC en date du 27 novembre 2017,*

Monsieur le Maire expose que le rapport de la Commission locale d'évaluation des transferts de charges réunie au sein de la CAN, le 27 novembre 2017, est soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Ce rapport porte sur l'évaluation des transferts des charges au 1er janvier 2017 liée au transfert de la ZAE « Terre de Sport ».

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal approuvent le rapport de la Commission locale d'évaluation des transferts de charges réunie le 27 novembre 2017.

D201712-02 SUBVENTIONS ANNUELLES

Monsieur GONNORD Pascal présente le projet de subventions annuelles portant une augmentation de 1,5% par rapport à l'année 2017 et précise les projets de subventions pour l'USP et l'ACAP pour 2018 tenant compte des évolutions d'effectifs concernant l'USP et tenant compte de l'organisation d'activités en 2018 concernant l'ACAP.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes aux associations au titre de l'exercice budgétaire 2018 :

SUBVENTIONS COMMUNALES	
	Subvention 2018
Associations sportives	
Hand-Ball Club	3 544,97 €
Tennis Club	2 111,81 €
Club Cyclo	707,35 €
Gymnastique Volontaire	477,72 €
Ecole Prahecquoise de Taekwondo	618,17 €
Société d'Education Populaire	439,79 €
Union Sportive Prahecquoise	1 200,00 €
MX Prahecq	206,06 €
TOTAL	9 305,86 €
Associations culturelles	
Coppelia	207,08 €
Yaka Chanter	307,55 €
Un brin de cousette	192,85 €
L'Atelier aux couleurs	243,99 €
Prahecq Dance Company	209,13 €
TOTAL	1 160,59 €
Associations autres	
Amicale des donateurs de sang	243,99 €
A.I.P.E.	180,43 €
Association "les Lutins"	211,18 €
Prévention routière	31,78 €
Association de défense des cultures	153,77 €
Association Valentin Haüy	31,78 €
Association lutte contre le cancer	31,78 €
Protection civile	31,78 €
Association des paralysés de France	31,78 €
Banque Alimentaire des D-S	184,53 €
La Crinière Prahecquoise	185,55 €
V.M.E.H	115,84 €
A.C.A.P.	541,21 €
Jumelage Prahecq Gleï	332,15 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	308,57 €
Anciens Combattants	180,43 €
A.C.C.A.	519,75 €
A.D.M.R.	425,44 €
Amicale des Secouristes	303,44 €
Coopérative scolaire école maternelle de Prahecq	655,07 €
Coopérative scolaire école primaire de Prahecq	1 016,95 €
TOTAL	5 717,19 €

D201712-03 LOCATION DE SALLES MUNICIPALES – TARIFS 2018

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe ainsi qu'il suit les tarifs des locations des salles municipales pour l'année 2018 :

PENALITES	Tarif 2018
Entretien des salles	127,87 €
MPT	Tarif 2018
1 salle	71,00 €
2 salles	93,86 €
W-E 1 salle	106,86 €
W-E 2 salles	141,94 €
CLAN DE LA CHAUME	Tarif 2018
Buvette	71,03 €
SALLE DES FETES	Tarif 2018
1 journée – Particuliers de la Commune	111,65 €
Week-end – Particuliers de la Commune	182,70 €
1 journée – Particuliers ou associations hors de la Commune	223,30 €
Week-end – Particuliers ou associations hors de la Commune	334,95 €
Réunion Hors commune	93,78 €
Vin d'honneur (Mariage célébré à Prahecq)	84,96 €
RESERVATION	Tarif 2018
Chaise	0,63 €
Table	3,41 €
CHÂTEAU DE LA VOUTE	Tarif 2018
Cuisine	78,29 €
Salles + cuisine	
<u>Particuliers de la Commune</u>	
1 journée	195,47 €
Week-End	290,73 €
<u>Particuliers et Associations – Hors Commune</u>	
1 journée	340,22 €
Week-End	517,15 €
LAITERIE	Tarif 2018
<u>Particuliers de la Commune</u>	
1 journée	142,06 €
Week-End	206,66 €
<u>Particuliers et Associations – Hors Commune</u>	
1 journée	284,12 €
Week-End	388,08 €
SALLE DE LA VOUTE	Tarif 2018
<u>Particuliers et associations de la Commune</u>	
Soirée (à partir de 17 heures) hors vendredi Uniquement association communale	200,00 €
1 journée	300,00 €
Week-End / 2 journées	500,00 €
<u>Particuliers et associations - Hors Commune</u>	
1 journée en semaine	350,00 €
1 journée du week-end	500,00 €
Week-End / 2 journées	700,00 €

D201712-04 CARTES DE PECHE – TARIFS 2018

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe ainsi qu'il suit les tarifs des cartes de pêche au Clan de la Chaume pour la saison 2018 :

PECHE	Tarif 2018
Carte à la journée	5,60 €
Carte annuelle	21,50 €

D201712-05 AUTRES TARIFS 2018 : GARDERIE, MUSIQUE, CENTRE DES ADOLESCENTS, PHOTOCOPIES ET MARCHE

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, fixe ainsi qu'il suit les tarifs des prestations de service qui seront applicables à compter du 1er janvier 2018 (hormis les tarifs de l'école de musique applicables à compter du 1er mars 2018) :

GARDERIE	Tarif 2018
Par enfant et par garderie	0,93 €
Par pré-accueil par enfant	0,30 €
MUSIQUE (à compter du 01 mars 2018)	Tarif 2018
Formation musicale (Par trimestre)	42,33 €
Formation instrumentale (Par trimestre)	44,76 €
CENTRE ADOS	Tarif 2018
DEMI JOURNEE	
Adolescents commune	12,28 €
Adolescents Hors commune	14,60 €
JOURNEE	
Adolescents commune	18,68 €
Adolescents Hors commune	22,13 €
PHOTOCOPIES	Tarif 2018
Personnels et élus Associations communales	
100 premières photocopies A4 recto noir et blanc	Gratuit
A partir de la 101 photocopie A4 recto noir et blanc	0,04 €
Autres utilisateurs	
Photocopie noir et blanc A4 verso	0,15 €
MARCHE	Tarif 2018
Emplacement annuel	
Emplacement (à l'Année)	18,82 €
Armoire électrique	10,46 €
Emplacement occasionnel	
Emplacement (à la journée)	31,37 €
Armoire électrique	5,23 €

D201712-06 DELIBERATION MODIFICATIVE N°6

A l'unanimité, les membres du Conseil décident la délibération modificative n°6 suivante :

SECTION FONCTIONNEMENT			
Article-Chap			
60612	Energie	Dépenses de fonctionnement	6 577,32 €
60631	Fournitures d'entretien	Dépenses de fonctionnement	3 000,00 €
60633	Fournitures de voirie	Dépenses de fonctionnement	4 000,00 €
61551	Entretien de matériels roulants	Dépenses de fonctionnement	6 000,00 €
6232	Fêtes et cérémonie	Dépenses de fonctionnement	2 000,00 €
6262	Téléphonie	Dépenses de fonctionnement	4 000,00 €
62878	Remboursement – autres	Dépenses de fonctionnement	2 000,00 €
6218	Autres personnels extérieurs	Dépenses de fonctionnement	9 000,00 €
6542	Créances éteintes	Dépenses de fonctionnement	118,48 €
65548	Adhésions	Dépenses de fonctionnement	2 504,20 €
615221	Entretien de bâtiments	Dépenses de fonctionnement	-8 000,00 €
615232	Entretien de réseaux	Dépenses de fonctionnement	-4 000,00 €
615231	Entretien de voirie	Dépenses de fonctionnement	-9 000,00 €
61558	Entretien autres biens	Dépenses de fonctionnement	-2 000,00 €
6161	Assurance	Dépenses de fonctionnement	-1 200,00 €
6184	Organismes formations	Dépenses de fonctionnement	-5 000,00 €
6419	Remboursement personnel	Recettes de fonctionnement	10 000,00 €

D201712-07 CONSTRUCTION D'UNE GARDERIE – MARCHÉ DE MAÎTRISE D'OEUVRE

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur MARTIN François.

Monsieur MARTIN François présente le marché de maîtrise du cabinet VIGNIER FREDERIC pour la construction d'une garderie à l'école maternelle pour un montant de 14 700 euros H.T..

Il présente en outre la mission de contrôle technique de l'entreprise SOCOTEC dans le cadre de ces travaux pour un montant de 2 700 euros H.T..

A l'unanimité, les membres du Conseil décident :

- d'accepter le marché de maîtrise du cabinet VIGNIER FREDERIC pour un montant de 14 700 euros H.T.,
- d'accepter la mission de contrôle technique de l'entreprise SOCOTEC pour un montant de 2 700 euros H.T.,
- décident d'inscrire les crédits budgétaires correspondants au budget 2018 et d'affecter ces dépenses à l'opération n°0262 « Travaux au groupe scolaire »,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, Monsieur MARTIN François à signer tout document afférent.

D201712-08 MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL – SIVU DE PRAHECQ

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur GONNORD Pascal.

Monsieur GONNORD Pascal présente le projet de reconduction de la mise à disposition d'un agent (attaché principal) de la commune de Prahecq au SIVU de Prahecq à raison d'une estimation de 4 heures par semaine pour assurer le suivi administratif du SIVU.

Vu l'avis favorable de la CAP en date du 20 novembre 2017, à l'unanimité, les membres du Conseil acceptent la mise à disposition d'un agent de la Commune au SIVU de Prahecq à raison de 4 heures par semaine.

D201712-09 CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES – ZAE

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur GONNORD Pascal.

Monsieur GONNORD Pascal rappelle que par délibération du 17 décembre 2015, le Conseil Municipal avait décidé d'accepter le projet de convention de prestation de services entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et la Commune de Prahecq relatif à l'entretien et au fonctionnement de la zone d'activités économiques de Prahecq au titre des années 2016 et 2017.

Il rappelle les prestations de services comprises dans le cadre de cette convention telles que l'entretien de la voirie, l'entretien et la réparation de la signalisation verticale, etc.

Monsieur GONNORD Pascal présente le projet de convention de prestations de services pour l'entretien de la Z.A.E. à compter du 1er janvier 2018 et pour une durée de 2 ans, intégrant l'entretien de la voirie, des espaces verts, la propreté de la zone d'activités ou encore l'éclairage public notamment. La contrepartie financière de ces prestations de services s'élèverait à titre indicatif, à 10 576 € en prévisionnel.

A l'unanimité, les membres du Conseil acceptent le projet de convention de prestations de services pour l'entretien de la Z.A.E. à compter du 1er janvier 2018 et pour une durée de 2 ans suivant les prestations définies dans la convention et autorisent Monsieur GONNORD Pascal à signer tout document afférent.

D201712-10 VENTE D'UN TERRAIN

Monsieur le Maire rappelle que la Commune avait décidé de vendre à l'entreprise individuelle LAURENT GUERIT le terrain aménagé cadastré ZP0002 d'une valeur de 35 000 euros.

Il précise que ce terrain a été divisé en deux parcelles ZP0051 et ZP0052 et propose de vendre à l'entreprise individuelle GUERIT Laurent ces deux parcelles respectivement de 1 221 m² et 10 709 m² pour un total de 35 000 euros hors frais de notaire.

Monsieur MOINARD Philippe indique qu'il ne participe pas au vote.

Par 15 voix pour, le Conseil Municipal décide :

- d'accepter le principe de la cession des parcelles ZP0051 et ZP0052 d'une valeur de 35 000 euros (hors frais de notaire),
- d'autoriser Monsieur GONNORD Pascal à signer tout document relatif à cette cession.

D201712-11 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - CLASSE DECOUVERTE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de classe découverte au centre de Lathus (86) d'une durée de 5 jours du 26 mars 2018 au 30 mars 2018 pour 38 élèves de CE1 et ULIS.

Il présente le projet de financement et propose que la Commune participe à hauteur de 80 euros par enfant, soit un total de 3 040 euros.

A l'unanimité, les membres du Conseil décident d'attribuer une subvention de 3 040 euros à la coopérative de l'école primaire de Prahecq pour l'organisation de ce séjour.

INFORMATIONS

• ILLUMINATIONS DE NOEL

Monsieur le Maire précise qu'une commission se réunira début d'année 2018 afin d'étudier les possibilités de renouvellement des décorations de Noël.

Le Conseil prend acte de cette information.

- **DATES DES CONSEILS MUNICIPAUX 2018**

Monsieur le Maire présente le projet de dates des conseils municipaux de l'année 2018.

Le Conseil prend acte de cette information.

Délibération n°D201712-01 à D201712-11

Fin de la réunion : 22 heures 30